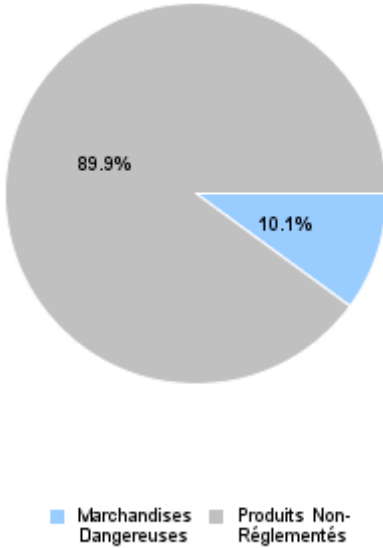


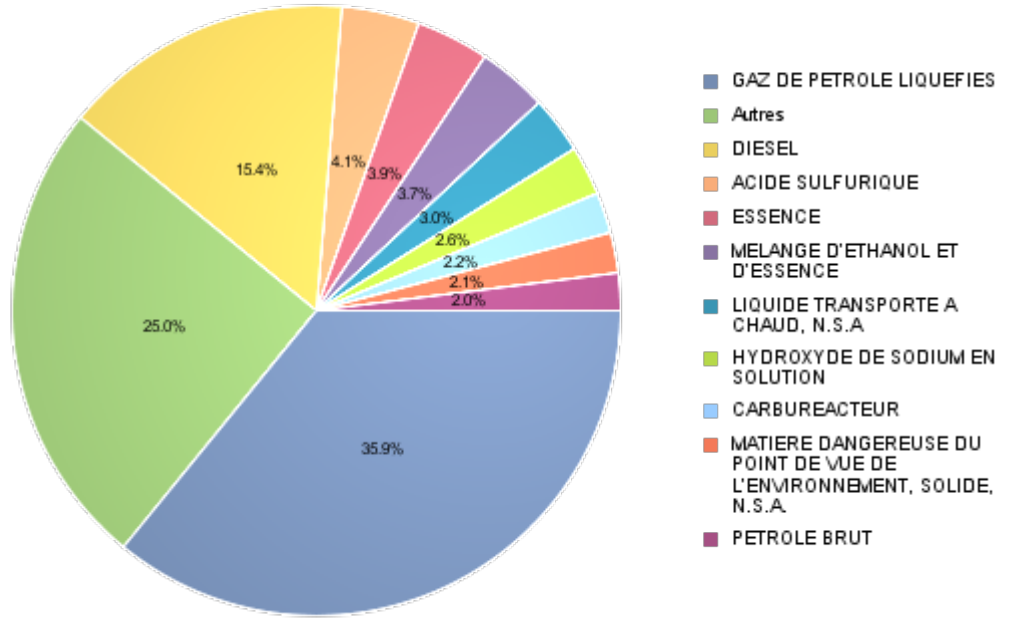


Le présent rapport sur les marchandises dangereuses que le CN transporte dans la province est fourni en vertu de l'ordre no 36 de Transports Canada.

**Expédié par CN par rail au Canada en 2024**



**Toutes les marchandises dangereuses transportées par CN par rail au Canada en 2024**



## Expéditions de marchandises dangereuses en 2024: Nouveau-Brunswick

Ces dix (10) produits représentent 92% des expéditions de marchandises dangereuses dans cette province.

Les autres expéditions (8%) incluent de nombreux produits différents dont chacun représente moins de 1% du total.

Les expéditions de marchandises dangereuses représentent 6% du trafic total dans cette province.

	Appellation réglementaire	% des expéditions de MD au niveau local
1	GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS	59%
2	ESSENCE	10%
3	DIESEL	6%
4	MÉLANGE D'ÉTHANOL ET D'ESSENCE	6%
5	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.	3%
6	SOUFRE FONDU	2%
7	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION	2%
8	ACIDE SULFURIQUE	2%
9	MARCHANDISES TOUS GENRES - INCLUANT DES MARCHANDISES DANGEREUSES	1%
10	PEROXYDE D'HYDROGÈNE STABILISÉ	1%
11	Autres	8%